

# La commune derrière l'aérodrome

Henneaux apprécie peu les déclarations de Daniel Ledent.

## ■ ST-HUBERT ■

**N**ous soutenons le développement de l'aérodrome de Saint-Hubert, mais nous n'avons pas l'intention de nous laisser tout imposer." Le bourgmestre de Saint-Hubert, Jean-Luc Henneaux (Cap 2012), a réagi, lors du conseil communal, après les propos de Daniel Ledent (PS), président de la structure de gestion de l'aérodrome.

Ce dernier avait accusé les autorités locales de ne pas soutenir de manière ferme le projet de redéploiement du site.

Face à l'interpellation de la conseillère Séverine Pierret (PS), Jean-Luc Henneaux est

donc sorti du bois. "Nous avons voté un subside de 50 000 euros pour le déficit. De notre côté, toutes les décisions ont été adoptées. Si le dossier est aujourd'hui bloqué, ce n'est pas de notre faute!", indique le mayeur.

Pour mémoire, des utilisateurs du club de vol à voile ont introduit un recours au Conseil d'Etat contre le permis d'urbanisme accordé pour de nouvelles installations.

En attendant une décision, Idelux, qui chapeaute la structure de gestion, ne lancera aucun chantier – les budgets et les subsides régionaux ont déjà été débloqués – et menace de se retirer.

"Je reste persuadé que s'il y avait eu davantage de dialogue entre les différentes parties au

départ, une solution pouvait être trouvée", explique Jean-Luc Henneaux. "La faute à qui? Je ne souhaite pas polémique, mais nous n'étions pas encore au pouvoir. Aujourd'hui, nous

n'avons pas à nous positionner dans le recours au conseil d'Etat. Idelux a des moyens pour le faire. Ce n'est pas de notre ressort."

La pomme de discorde porte sur la construction d'une voirie. "C'est vrai-

**"Si le dossier est aujourd'hui bloqué, ce n'est pas de notre faute!"**

**JEAN-LUC HENNEAUX**  
Bourgmestre (Cap 2012)  
de Saint-Hubert.

ment dommage qu'il y ait un blocage à cause de ce point particulier. Des deux côtés, nous avons des gens intelligents, avec leurs arguments. Il doit être possible de trouver une solution. Pourquoi ne pas solliciter l'avis d'un expert indépendant?", se demande le bourgmestre.

**N.Dz**